



FICHE TECHNIQUE

V16068

DYLMOUSS

TRAITEMENT ANTIMOUSSE PRÉVENTIF ET CURATIF PUISSANT

DYLMOUSS est une préparation à base de bactéricides et fongicides puissant très rémanent, utilisé sur tous supports.

DYLMOUSS s'utilise spécifiquement pour le traitement antifongique et l'élimination des végétaux mousses, algues et lichens.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 988 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
PH pur	: 7.50 ENVIRON
PH à 5 %	: 7.20 ENVIRON
Couleur	: INCOLORE
Tension superficielle	: 40.1 DYNES/CM



PROPRIETES PRINCIPALES

DYLMOUSS est neutre : **pas d'acide, pas de soude, pas de chlore, pas de solvant, non corrosif** pour les matériaux de construction. Haute concentration en matières actives biocides, il a un fort pouvoir mouillant et désinfecte les supports incrustés de micro organismes.

DYLMOUSS s'applique sur tous supports verticaux et horizontaux :

- **Toitures** : ardoise, tuile, fibrociment, chaume, etc...
- **Façades** : crépis, enduit, peinture, lasure, pierre, etc...
- **Bardages, cour de tennis, dallages, clôtures, statues, escaliers, pierres tombales, marbres, terres cuites, bitume, PVC, alu, zinc, verre, etc...**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ Toujours **appliquer par temps sec**, de préférence en période climatique de faible pluviométrie afin de bénéficier d'une absence de pluie pendant une dizaine d'heures.
- ◆ Diluer dans l'eau selon l'épaisseur des végétaux présents, la nature et la porosité des supports : généralement de **2 à 3 L de produit pour 7 à 10 L d'eau** (1 litre de solution permet de traiter de 5 à 10 m² selon la nature et la porosité des supports).
- ◆ **Imbiber profondément** les supports et les végétaux (utiliser l'arrosoir ou un pulvérisateur basse pression).
- ◆ Laisser agir selon possibilités, de préférence pendant une ou deux semaines, **minimum 24 heures**, afin de dévitaliser les enracinements profonds et ensuite, éliminer si nécessaire, les végétaux dévitalisés par rinçage à la pression ou à la brosse.
- ◆ Laisser sécher avant application d'une peinture ou d'une protection.
- ◆ Dallages, terrasses, courts de tennis, allées pavées, **assurer un rinçage suffisant avant la remise en service pour éviter tout risque de glissade.**

RECOMMANDATIONS



C. CORROSIF
RENFERME DU CHLORURE DE BENZALKONIUM
PROVOQUE DES BRULURES.

TRES TOXIQUE POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES.

Nocif en cas d'ingestion.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux, du visage.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Ne pas pulvériser par temps de gel, par grand vent ou en plein soleil, température d'emploi de + 5°C à 35°C.

Ne pas appliquer sur les plantes ou pelouses.

Ne pas déverser dans les égouts.

Ne pas mélanger avec d'autres produits, savons ou détergents de caractère anionique.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.